

*Initiatives ministérielles*

Qu'en est-il du régime fiscal? Le projet de loi C-60 prévoit un cadre général exhaustif entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et toutes sortes d'impôts. Le gouvernement, le premier ministre et le ministre des Finances étaient fiers de dire: «Cette année, avec le budget, nous vous avons accordé un allègement fiscal.»

Le chef de l'opposition officielle et le député de Windsor, qui est notre porte-parole pour les finances, ont analysé la situation et conclu que, pour une famille qui gagne en moyenne entre 15 000 \$ et 20 000 \$, la réduction nette est de 2 \$ par année. Pour une famille qui touche 30 000 \$ à 35 000 \$, elle est de 15 \$. Savez-vous ce que disent les Canadiens, monsieur le Président? «Merci beaucoup, monsieur le gouvernement, mais gardez vos 15 \$.»

Qu'on songe aussi aux personnes âgées, dont on a augmenté la pension de 75c. par mois. Certaines d'entre elles ont déposé 75c. dans une enveloppe affranchie, l'ont envoyée à mon bureau et m'ont dit: «Rendez ces 75c. au gouvernement, car nous n'en avons pas besoin. S'il est aussi pauvre, il peut les garder.»

C'est là un gouvernement qui s'attend à des applaudissements pour avoir décidé d'effectuer une réduction de 15 \$ après 33 nouvelles hausses d'impôt depuis 1984. Il est également l'artisan de la TPS. Or, même si on lui accordait tout le bénéfice du doute que la TPS était une bonne taxe, le moment de l'imposer n'aurait pas pu être aussi mal choisi. Le gouvernement nous écrase d'impôts. Dans toutes nos circonscriptions, il y a des gens qui viennent nous voir le samedi matin pour nous parler des taxes foncières municipales très élevées, surtout pour les personnes âgées qui ont un revenu fixe. Avec les taxes provinciales, les taxes fédérales et la TPS, à la fin du mois, les gens ont l'impression d'avoir travaillé plus pour le gouvernement que pour eux-mêmes. À la fin du mois, ils ne mettent rien de côté. Ils ne parviennent même pas à couvrir les dépenses qu'ils ont faites pendant ce mois.

Des gens viennent à nos bureaux, nous montrent leurs dépenses, du moins certaines d'entre elles, et nous demandent conseil. Prenons le cas d'une personne âgée. Savez-vous ce que le gouvernement fédéral répond à la personne âgée qui lui fait part de sa situation? De vendre sa maison si elle n'a pas les moyens de la garder. C'est la réponse qu'il lui donne.

Il y a dans ma circonscription, et dans celles de mes collègues, des personnes âgées qui ont travaillé pendant de nombreuses années pour avoir leur maison, surtout

des Canadiens de toutes les couches sociales, des néo-Canadiens, des anciens Canadiens, des Canadiens de souche et des immigrants qui sont fiers d'avoir acquis une maison. Et le gouvernement canadien vient dire à la personne âgée qui a élevé une famille, qui a acheté une maison, qui l'a payée et dont les enfants ont maintenant quitté le nid familial pour voler de leurs propres ailes, de vendre sa maison si elle n'a pas les moyens de la garder. Une maison est l'investissement le plus important que feront la plupart des Canadiens. S'ils sont obligés de s'en défaire après avoir payé l'hypothèque pendant une trentaine d'années, avec les plans de remboursement s'étalant sur 25 ans qui existaient jadis et qui n'existent plus, que leur disons-nous?

J'en reviens à la question du député de la majorité: «Nous faites-vous confiance au sujet du projet de loi C-60, pensez-vous que nous allons revoir l'ensemble de la question de la taxation?» De mon point de vue je réponds: «Pourquoi le gouvernement changerait-il?»

Regardons la question des prestations familiales. On a beaucoup parlé de ce nouveau programme. L'analyse montre que, si la famille a un revenu de 30 000 \$ à 40 000 \$ par année, ses prestations pour enfants augmenteront de 4 \$. Entre 1986 et 1991, le gouvernement a retiré 3,5 milliards du système actuel d'allocations familiales.

Le gouvernement revient à la charge et il espère que nous l'applaudissons. Le ministre de la Santé se vante d'avoir été «l'exécuteur» des garderies. Dans ma circonscription, et certainement dans celles de mes collègues d'en face, il m'arrive souvent, lorsque je fais du porte à porte, de voir . . . quoi au juste? De voir un bambin de six ans ouvrir la porte. Il s'occupe de son petit frère de deux ou trois ans pendant que ses parents sont au travail, parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de les faire garder.

Alors, équipons-nous réellement notre nation? Donnons-nous vraiment à chaque homme et à chaque femme l'occasion de travailler tout en donnant des services de garde de qualité pour les jeunes qui demain assureront notre avenir, comme on ne cesse de nous le répéter? La réponse à mon collègue qui demandait: «Ne faites-vous pas confiance au gouvernement à propos du projet de loi C-60. Ne pensez-vous pas qu'il répondra aux besoins, que ce soit ceux des enfants, que ce soit le régime fiscal, que ce soit les chômeurs ou que ce soit la formation et l'enseignement?» La réponse est non, et ce n'est pas seulement parce que nous sommes dans l'opposition et que nous devons réagir ainsi, c'est un non au nom de tous les Canadiens.